



**MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N° 10/2024 - DGEE/BCM

DU : 22/05/2024

Objet du marché :

**RESTRUCTURATION DES SANITAIRES GARÇONS AU RDC DE L'INTERNAT DU LYCEE
DIADEME**

ARCHIPEL DES ILES DU VENT

Date de mise en publication : 27 MAI 2024

Date limite de remise des offres : 12 JUIN 2024

Heure limite de remise des offres : 11 h 00

Lieu de remise des offres :

Bureau des constructions scolaires
de la Direction Générale de l'Education et des Enseignements,
Rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome - Pirae
B.P. 20673 - 98713 - PAPEETE - TAHITI
Tél. 40 46 29 44 ou 40 46 29 46

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 10/2024/DGEE/BCM du 22/05/2024

I. Informations relatives à l'acheteur public :

1.01. Catégorie : Polynésie française.

La Polynésie française, représentée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, BP 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Immeuble CGM,, Rue du Général de GAULLE - Tél. : 40.54.87.80 secretariat.mee@gouvernement.pf, qui a toute autorité pour mener les opérations de passation et de signature du marché

II. Objet et caractéristiques principales :

2.01. Objet : Les travaux prévus concernent la restructuration des sanitaires garçons au RDC de l'internat du lycée Diadème.

2.02. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux

2.03. Lieu d'exécution des prestations: Lycée Diadème

2.04. Durée prévisionnelle du marché : proposée par le titulaire avec un délai plafond de 5 mois.

III. Prestations divisées en lots :

Le marché sera en lot unique « entreprise générale ».

IV. Type de procédure :

La procédure retenue est la procédure adaptée (LP 321-1 et suivants du CPMP).

V. Critères d'attribution :

Les critères d'attribution et les conditions de leur notation sont définis dans le règlement de la consultation.

VI. Délai de remise des candidatures et/ou des offres :

Date limite de remise des candidatures ou des offres : **12 JUIN 2024** à 11 heures, délai de rigueur, au bureau des constructions scolaires (BCM), BP 20.673 - 98713 Papeete, Tél. 40.46.29.41, Fax 40.46.29.48, Rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome, face à l'école TUTERAI TANE) à PIRAE.

Les offres pourront également être remises par email à : vainui.rauzy@education.pf, avant la date et heure limite définie sur la page de garde du présent R.C.

Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

VII. Renseignements complémentaires :

7.1. Le règlement de la consultation et l'ensemble du dossier peuvent être consultés sur le site de la DGEE ou au bureau des constructions scolaires de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome) à PIRAE – BP 20.673 – 98713 Papeete.

Les horaires de consultation sont : Lundi, Mardi, Jeudi de 7h30 à 15h30, et le mercredi et vendredi de 7h30 à 12h.

7.2. Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les dossiers de consultation peuvent être consultés et retirés soit auprès de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), au secrétariat du bureau des constructions scolaires (BCM). BP 20.673 - 98713 Papeete, Tél. 40.46.29.41 (Teiva IOANE), Fax 40.46.29.48. ou remis à chaque candidat sur simple demande, sur clef USB (clef USB fournie par le candidat) ou par voie électronique aux mails suivants vainui.rauzy@education.pf; pierre.nordman@education.pf ou ioane.teiva@education.pf.

7.3. Contenu du dossier de réponse :

Le contenu du pli de réponse à remettre est défini : dans le règlement de la consultation.

7.4. Adresse et modalités pour la remise des plis :

- Dans une seule enveloppe à l'adresse de la DGEE au secrétariat du bureau constructions scolaires - rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome) - PIRAE.

Elle portera la mention « **Consultation restructuration des sanitaires garçons au RDC de l'internat du lycée Diadème** ».

Ou par email à : vainui.rauzy@education.pf

VIII. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le **27 MAI 2024**

Le ministre de l'éducation
et de l'enseignement supérieur

Ronny TERIIPAIA

